

AVIS PUBLIC - MODIFICATION

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, EN EXCLUANT TOUTE QUESTION À CARACTÈRE ESSENTIELLEMENT BUDGÉTAIRE, INCLUANT LA TARIFICATION

RÉF. : ANNEXE B DU RÈGLEMENT SUR LA CHARTE MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS ET SUR LE DROIT D'INITIATIVE (05-056)

Le 4 janvier 2020 a été publié l'avis relatif à la consultation publique sur la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont les 21 janvier et 19 février prochain.

Veillez noter que la partie 2 de cet avis, intitulée « Audition des mémoires et opinions », est modifiée et remplacée par ce qui suit :

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

LIEU : CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL – 999, AVENUE MCEACHRAN, À OUTREMONT

AUDITION DES MÉMOIRES ET DES OPINIONS VERBALES *

DATE ET HEURE : MERCREDI, 19 FÉVRIER 2020, DE 13 H À 17 H ET DE 18 H 30 À 21 H 30

Les personnes qui désirent présenter un mémoire ou une opinion verbale à cette audience publique sont priées de s'inscrire par courriel à l'adresse secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca ou par téléphone en composant le 514 261-3855

La date limite d'inscription est le lundi 17 février 2020, 12 h.

** En fonction du nombre d'inscriptions, une période d'audition supplémentaire pourrait être ajoutée le 19 février 2020 entre 9 h et 12 h.*

SI VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT(E)S :

Soyez avisés que les personnes qui ne se seront pas inscrites ne seront pas assurées de pouvoir intervenir dans les horaires prévus. Cependant, les personnes non inscrites qui seront sur place seront appelées au micro sans inscription lors de tout moment libre d'intervention, notamment s'il reste du temps à la fin des périodes prévues.

En cas d'impossibilité de présenter publiquement votre mémoire ou votre opinion, il sera possible de déposer un mémoire ou une opinion écrite en main propre au Secrétariat d'arrondissement sur place le soir même, durant les heures prévues.

Toute personne qui n'aura pu être entendue le 19 février pourra cependant déposer un mémoire ou une opinion écrite au Secrétariat d'arrondissement **avant le vendredi 28 février 2020, à 13 h** en communiquant leur mémoire ou leur opinion écrite à l'adresse suivante : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS INTERVENIR PUBLIQUEMENT, MAIS QUE VOUS DÉSIREZ DÉPOSER UN MÉMOIRE OU TRANSMETTRE UNE OPINION ÉCRITE :

Les personnes qui préfèrent déposer un mémoire écrit sans le présenter verbalement ou transmettre une opinion par courriel sont invitées à le faire **avant le vendredi 28 février 2020, à 13 h**, en communiquant avec le Secrétariat d'arrondissement à l'adresse suivante : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca

RENSEIGNEMENTS

Division du soutien administratif – Secrétariat d'arrondissement
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 4R2
Téléphone : 514 261-3955
secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/outremont